



Nuit des églises : appel aux idées et initiatives pour les églises de la paroisse !

La nuit des églises aura lieu du 25 juin au 5 juillet, mais rien ne nous empêche de prolonger le " concept " pour un autre moment dans l'été !

Qu'est-ce que La Nuit des églises ?

La Nuit des églises, initiée par l'Église de France, est une manifestation culturelle et culturelle inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2011, bénéficiant d'une reconnaissance à l'échelle nationale, et à laquelle participent chaque années plusieurs centaines d'églises. Selon Mgr Jean Legrez, archevêque d'Albi et initiateur du projet, « cet événement répond à une double mission : d'une part permettre aux communautés chrétiennes locales, même dans les plus petits villages, de faire vivre ou de se réapproprier leur église, lieu de leur histoire et de leur enracinement ; d'autre part ouvrir leurs portes et accueillir largement tous ceux qui se présentent : artistes, visiteurs, curieux, personnes qui s'interrogent etc. Lors d'une même semaine, partout sur le territoire de notre pays, cela constitue un signe fort d'unité et de manifestation vivante de l'Église rendue visible à travers nos églises ». Pendant une ou plusieurs soirées, chacun est invité à franchir le seuil d'une église afin de découvrir sous une nouvelle lumière, les richesses de son patrimoine de proximité grâce à des programmes variés : des visites aux chandelles ou guidées, des concerts, des chœurs, des expositions de création contemporaine et/ou d'ornements liturgiques, des lectures, des temps de prière...

La nuit des églises à Barbezieux – Baignes – Barret

Et si nous faisons vivre nos églises le temps d'une nuit ?

Les paroissiens de chaque commune de la paroisse sont invités à imaginer une animation répondant au concept de la Nuit des églises. Les propositions peuvent être variées ! Un petit concert amateur, la lecture d'un ou plusieurs textes, la visite commentée d'une église, une veillée de feu à côté d'une église avec quelques chants, l'éclairage particulier mettant en valeur tel ou tel aspect de l'église, etc !

Il suffit de transmettre votre idée à un membre de l'EAP ou au secrétariat paroissial en indiquant l'église concernée, l'animation proposée et la date envisagée !

En savoir plus : le site de la Nuit des églises

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 04/07/2024 -

<https://charente.catholique.fr/sud-charente/actualites/nuit-des-eglises-appel-aux-idees-et-initiatives-pour-les-eglises-de-la-paroisse/>